

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(21\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Régnier, 22 octobre 1880](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Régnier, 22 octobre 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[22 octobre 1880](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Régnier \[Origny-Sainte-Benoite\]](#)

Lieu de destinationOrigny-Sainte-Benoite (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin accuse réception des rapports de Régnier et l'informe qu'il peut venir occuper l'emploi auquel il postule.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Emploi](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)

Collation1 p. (230r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 29 4^{bre} 50

Monsieur le Gouverneur.

Je vous ai d'instants
notre v. v. s. hier et les deux
rapports et vous me
parlez j'ai la satisfaction
de vous faire part de votre
acceptation.

Veuillez, je vous prie, me
faire sur le jour le plus
prochain possible, si vous
pouvez venir occuper votre
emploi.

Je vous salue bien
sincèrement

De Serres